

Image not found or type unknown



Garantie sur vehicule d' occasion

Par **arnaud41**, le **08/09/2009** à **15:55**

Bonjour,

J' ai acheté un véhicule d' occsasion chez un professionnel avec une garantie de 3 mois et au bout d' une semaine casse turbo + moteur. Le constructeur prend une partie de la réparation à sa charge.

Je voudrais savoir si le vendeur peut refuser de faire les réparations sous garantie ou l' annulation de la vente?

merci